



Abomey-Calavi, le 04 NOV 2021

FECECAM-BENIN

IO 07710  
N° /2021/DG/DGA/DFC/CG/SMG

### AVIS D'APPEL D'OFFRES

La FECECAM-BENIN, après un premier avis déclaré infructueux, lance à nouveau un appel d'offres pour le recrutement d'un Commissaire aux comptes et d'un suppléant pour l'audit des comptes de dix (10) de ses Caisses Locales de Crédit Agricole Mutuel (CLCAM) visées à l'article 44 de la loi portant réglementation des Système Financiers Décentralisés (SFD) en République du Bénin.

La FECECAM-BENIN attend du commissaire aux comptes, son opinion professionnelle indépendante sur la situation financière desdites entités du réseau. Les auditeurs internes assisteront les comptables des entités dans l'élaboration des états financiers de chaque entité au terme de chaque exercice au cours du mandat du commissaire aux comptes après approbation de son choix par la Commission Bancaire de l'UMOA.

Les états financiers combinés que la Faïtière préparera comprendront les états financiers des entités du réseau y compris ceux des dix CLCAM visées à l'article 44 de la loi et les états financiers de la Faïtière qui prennent en compte toutes les opérations de la Direction Générale de la Faïtière, des huit (8) Délégations Techniques Régionales et des deux (02) Centres Financiers aux Entreprises (CFE).

La compétition est ouverte à tous les Cabinets ayant leur siège social en République du Bénin, à jour vis-à-vis de l'Administration fiscale et inscrits sur la liste établie par la BCEAO pour les Commissaires aux Comptes des SFD de l'UMOA.

Le dossier complet peut être retiré à compter du **lundi 08 novembre 2021 à partir de 09 heures** contre une somme non remboursable de cinquante mille (50 000 FCFA) en espèces au **Service Finances et Trésorerie** de la Faïtière des Caisses d'Épargne de Crédit Agricole Mutuel à Abomey Calavi, Lot N°77 bis – Quartier ZOCA.

La date limite de dépôt des offres est fixée au **lundi 06 décembre 2021 à 10 h**.

L'ouverture des plis aura lieu **le même jour à 10h30 minutes** en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le désirent, à la salle de conférence de la **FAITIÈRE DES CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU BENIN** à Abomey-Calavi.

Le Directeur Général

Clément N. YADONTA



FAÏTIÈRE DES CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU BENIN

Institution Mutualiste d'Épargne et de crédit

Agréée sous le numéro L.99.0002.A par le Ministère de l'Économie et des Finances le 31/12/2008 et régie par la loi 2012-14 du 21 mars 2012

Boite Postale 08 - 0843 - Tel (00229) 21 36 15 05 / 21 36 14 70

Site web: www.fececam.org Email: fececam@yahoo.fr Lot N°77bis - Quartier Zoca - Commune d'Abomey-Calavi (République du Bénin)